

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 20 OCTOBRE 2011



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE TECHNOLOGIE

Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Monsieur LEFEBVRE, Monsieur MORAUX, Madame PARDINI, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur KOCHANOWICZ, Monsieur PAVONE
- Collège IATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur MERESSE, Monsieur FONTAINE
- Collège Usagers : Néant
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur BRIDE, Président du Conseil, Monsieur JETTE,
- Personnalités Invitées : Monsieur DEREMETZ, Monsieur CARTIGNIES, Monsieur DEBLECKER, Monsieur DELPORTE, Monsieur WAXIN, Monsieur POIRRIEZ, Monsieur MICHEL, Monsieur NOTE
- Membres de Droit : Monsieur ROUZE, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur TISON et Monsieur VANDERCROYSSSEN à Monsieur BRIDE, Monsieur NICOLAS et Monsieur GUILLAUME à Monsieur JETTE, Monsieur FRANCOIS à Monsieur EZZEDINE, Monsieur TRANOY à Monsieur DELEVAQUE, Monsieur WASSE à Monsieur MORAUX, Mademoiselle DELCHIE et Monsieur AVANZATO à Monsieur PAVONE.
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur DEREMETZ Vice Président

Monsieur BRIDE, Président du Conseil ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 30 JUIN 2011 (Document envoyé aux conseillers)

Le compte rendu du conseil en date du 30 JUIN 2011 est approuvé à l'unanimité.

2) REVISION DES STATUTS DE L'IUT (L.R.U.) (Document distribué en séance)

Monsieur ROUZE présente le projet de réforme des statuts en conformité avec la L.R.U. et précise aux conseillers que la nouveauté réside dans la création au sein de l'IUT d'un Centre de Recherche, de Développement et de Transfert des technologies avancées.

Monsieur ROUZE précise qu'un groupe de travail s'est réuni à quatre reprises et qu'il ne s'agit pas pour le Conseil d'IUT de voter les statuts mais d'adopter un projet qui sera soumis à la commission des statuts et voté par le C.A. de l'université.

Ce dernier invite ensuite les conseillers à procéder à la lecture des différents articles des statuts et du règlement intérieur.

STATUTS :

Article 2 - Monsieur CARTIGNIES demande que soit apportée la modification suivante:
« ...dispenser en formation initiale et en formation continue, *notamment par l'alternance...* »

Article 11 – Il est demandé d'apporter la modification suivante :
« ...Le Président *de l'université...* »

Article 12 – Monsieur DELEVAQUE demande le remplacement de « *autres enseignants* » par « *enseignants* »

Direction

IUT / Direction
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9
<http://www.univ-valenciennes.fr/IUT>

Tél: +33 3 27 51 12 52
Fax +33 3 27 51 12 50
iut@univ-valenciennes.fr

UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU
HAINAUT-CAMBRESIS
ACADEMIE DE LILLE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Article 16 – Il est demandé d’apporter les modifications suivantes :

« ...Le Directeur se fait assister, le cas échéant, d’un Directeur adjoint *nommé par ses soins après avis favorable du Conseil de l’IUT* »

« ...au sein du comité de sélection *pour le recrutement des enseignants chercheurs...* »

« ...il arrête *la nomination* des responsables de licences professionnelles. »

« ...il propose la nomination *des chargés d’enseignements vacataires, des agents temporaires vacataires et des vacataires fonctionnaires.* »

REGLEMENT INTERIEUR :

Article B1 – Il est demandé de supprimer « *ouvertes en Formation continue* » après DUT et Licences Professionnelles.

Article D1 – Il est demandé d’apporter la modification suivante :

« ... sous réserve du *Conseil Scientifique* et du *Conseil d’Administration...* »

Le projet de révision des statuts et du Règlement Intérieur est adopté à l’unanimité avec les modifications demandées.

3) POINT SUR LE PROJET DE REFORME DES IUT

(Document Powerpoint visionné en séance)

Monsieur ROUZE présente les résultats de l’enquête nationale proposée par l’ADIUT sur la construction du budget 2012.

A l’issue de la présentation, ce dernier précise qu’une Assemblée Générale est prévue entre le 02 et 10 novembre pour présenter à l’ensemble du personnel de l’IUT les enjeux.

4) RAPPORT D’ACTIVITES INTERNATIONALES

(Document distribué en séance)

Monsieur NOTE présente l’évolution du nombre d’étudiants de nationalité gabonaise, guinéenne et sénégalaise inscrits à l’IUT depuis l’année 2006/2007 ainsi que leur réussite au diplôme.

5) ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES DEPARTEMENTS

(Document distribué en séance)

Monsieur ROUZE rappelle que, conformément à la réglementation, les organisations pédagogiques doivent être votées dans le mois qui suit la rentrée universitaire.

Ce dernier invite ensuite les chefs de département ou leur représentant à présenter l’organisation pédagogique de leur département.

L’organisation pédagogique 2011/2012 est approuvée à l’unanimité.

6) QUESTIONS DIVERSES

Néant

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur BRIDE lève la séance à 19H30.

Le Directeur,

Jean-Pierre ROUZE